

**vnf**

voies  
navigables  
de France

Direction  
Interrégionale  
du bassin de la Seine

Lettre  
d'information

N°1  
Avril 2009



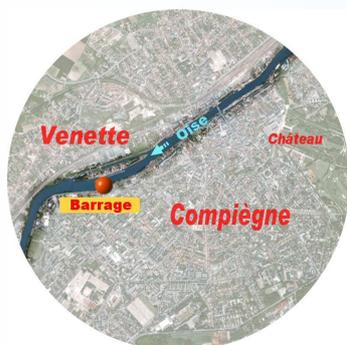
# Reconstruction du barrage de Venette



*Barrage actuel*



*Futur barrage*



*sous maîtrise d'ouvrage de*

**Voies navigables de France**

## Présentation du site

Situés sur la rivière Oise, entre les communes de Venette en rive droite et Compiègne en rive gauche, les ouvrages de Venette se composent d'un barrage de navigation, constitué de deux passes navigables (31m), d'un pertuis\* (12m) et de deux écluses (185m et 125m), celle de 125m étant située sur un bras secondaire de l'Oise.



Vue aérienne du site de Venette

Le barrage actuel est un barrage de type «Derôme» construit à la fin du XIXème siècle lors des premiers aménagements fluviaux de l'Oise. Il se compose de hausses et de vannettes, manœuvrées manuellement, pour réguler le plan d'eau amont. En partie supérieure, il est équipé d'une passerelle technique dédiée à la maintenance et à l'exploitation, en partie accessible au public pour traverser l'Oise.

Cette technologie «Derôme», longtemps utilisée sur les barrages de l'Oise, ne répond plus aux exigences actuelles, en matière de sécurité du personnel et de régulation du plan d'eau. Les diagnostics réalisés par VNF ont en effet démontré la vétusté de ces ouvrages et la nécessité de les reconstruire.

Le Programme Interrégional d'Aménagement de l'Oise engagé en 2002 a ainsi permis la reconstruction de barrages automatisés "à clapets" sur les sites de Creil, Pontoise, Isle Adam, Verberie et Sarron. Les barrages de Venette et de Boran sont les derniers ouvrages à reconstruire dans le cadre de ce programme de modernisation.

\*Pertuis : petite passe non navigable

## A quoi servent les barrages de navigation ?

Hors période de crues, les barrages de navigation, en créant des retenues artificielles, permettent la circulation des bateaux de commerce et de plaisance. Ils contribuent également à fiabiliser l'alimentation en eau potable. En période de crues, ils sont totalement ouverts pour rendre toute sa capacité d'écoulement à la rivière.

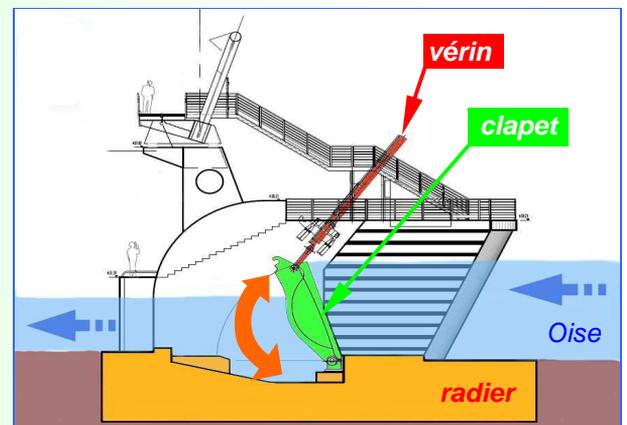
## Une régulation du plan d'eau optimisée

Le principe de fonctionnement d'un barrage à clapets est le suivant : dans chacune des passes, un volet métallique, le clapet, pivote sur une semelle en béton armé, le radier. Les clapets sont actionnés par des vérins.

Commandés de manière automatique, ils assurent une régulation du plan d'eau efficace et sûre en maintenant une hauteur d'eau constante en amont du barrage, hors période de crues.

Lors des crues, le clapet est couché en fond de radier et le barrage est alors dit " effacé " afin de ne pas créer d'obstacle à l'écoulement des crues.

Sur l'Oise, la modernisation et l'automatisation de l'ensemble des barrages jusqu'à la confluence avec la Seine, permettra une gestion précise, rapide et synchronisée des manœuvres afin de fiabiliser l'effacement des barrages face aux crues.



Fonctionnement d'un clapet

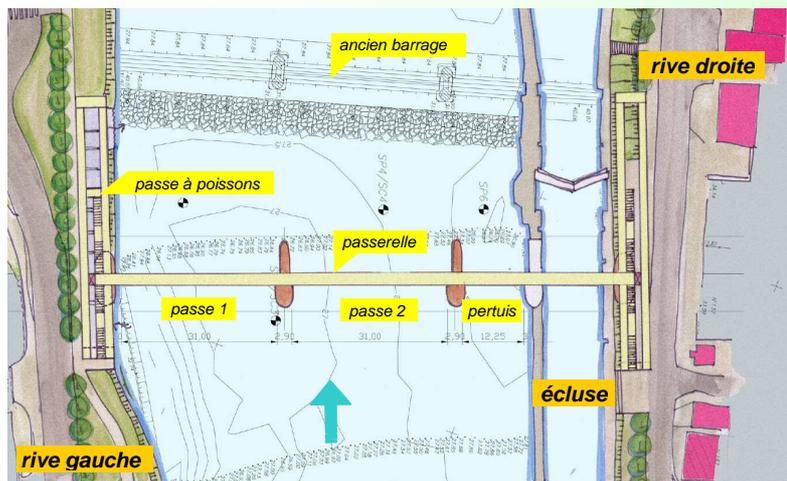
## Objectifs de l'opération

- Maintenir une hauteur d'eau constante et sécuriser la navigation tant en amont qu'à l'aval du barrage ;
- Gérer plus efficacement la ligne d'eau grâce à une meilleure réactivité des manœuvres, hors période de crues ;
- Moderniser les conditions d'exploitation du barrage en termes de sécurité et de maintenance ;
- Contribuer au développement du transport fluvial ;
- Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau, notamment les prises d'eau et rejets ;
- Rétablir le corridor écologique en construisant une passe à poissons ;
- Préserver le cadre de vie par une meilleure intégration de l'ouvrage dans le site.

# Le projet



Perspective du nouveau barrage



Plan du futur barrage de Venette

## Un ouvrage moderne

Le nouvel ouvrage sera reconstruit à l'amont immédiat du barrage existant, celui-ci restant en service pendant toute la durée des travaux. La déconstruction de l'ancien barrage sera réalisée après la mise en service du nouveau.

Le choix technique retenu est celui d'un barrage à vannes clapet, constitué de deux passes de 31m, navigables en période de crue et d'un pertuis de régulation de 12m.

## Une passe à poissons écologique

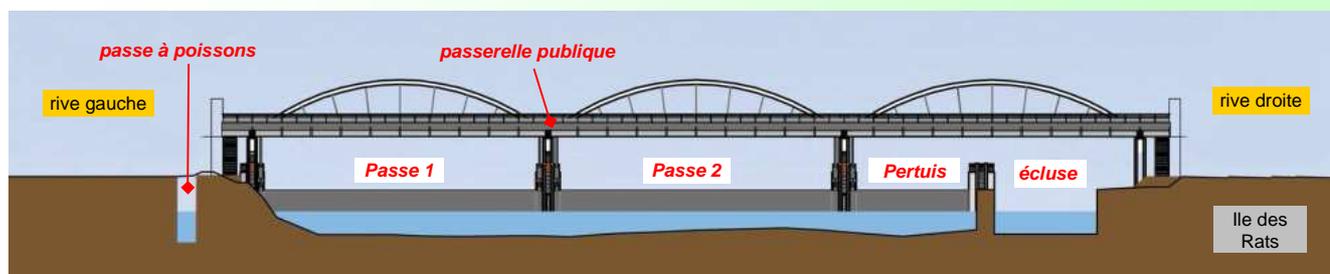
Le projet prévoit également la construction d'une passe à poissons en rive gauche de l'Oise pour le rétablissement de la continuité écologique, composante essentielle des objectifs de " bon état " des cours d'eau (Loi Cadre sur l'Eau).

Cet aménagement permettra à la faune piscicole de remonter le cours d'eau et favorisera ainsi le repeuplement des espèces de la rivière.

## Une passerelle esthétique

Plus esthétique avec ses trois arches de type « bow string », la passerelle du nouveau barrage restera accessible au public et lui offrira un meilleur confort : vues dégagées sur le fleuve et passage élargi pour les usagers.

Venette est le seul barrage de l'Oise ouvert au public pour relier les deux rives. La gestion et l'entretien de la passerelle seront confiés à l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC).



Coupe longitudinale vers l'amont

## Un chantier fluvial de grande ampleur

Les installations de chantier occupent environ 150 m de berges en rive gauche, et nécessitent pour la sécurité des usagers et riverains la mise en sens unique du quai du Clos des Roses entre le Bd. Gambetta et la rue Clément Bayard à Compiègne.

A l'issue des travaux, les aménagements paysagers aux abords du site seront réalisés en concertation avec les collectivités locales, et en cohérence avec le projet d'aménagement des berges de l'Oise.



Vue aérienne du barrage actuel

## Avancement de l'opération

Le plan de relance de l'économie, en soutenant financièrement VNF et son programme de modernisation des barrages de l'Oise, a permis d'accélérer d'un an au minimum le démarrage effectif des travaux.

Préalablement, le projet a fait l'objet d'études de conception, d'une enquête publique, de concertations avec les collectivités locales et de procédures administratives d'autorisation.

L'entreprise chargée de la construction a été désignée suite à un appel d'offres européen. Il s'agit d'un groupement d'entreprises conduit par l'entreprise QUILLE SA.

La construction de l'ouvrage sera réalisée au rythme d'une passe par an, à l'abri d'une enceinte étanche, pour une mise en service mi-2011. L'ancien ouvrage sera ensuite déconstruit.

L'opération s'achèvera par les aménagements paysagers fin 2011.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION DES TRAVAUX

	2009	2010	2011
Etudes d'exécution du barrage	■		
Travaux préparatoires	■		
Première passe du barrage	■		
Passe à poissons		■	
Deuxième passe et pertuis		■	
Pose passerelle			■
Déconstruction de l'ouvrage existant			■
Aménagements paysagers			■

MISE EN SERVICE  
DU NOUVEAU BARRAGE

## Le financement

Ce projet, réalisé par Voies navigables de France, maître d'ouvrage, est financé grâce au plan de relance de l'économie.

L'opération est cofinancée dans le cadre de conventions établies au titre du Programme interrégional d'aménagement de l'Oise à hauteur de:

- 35 % par la région Ile De France,
- 7,5% par la région Picardie,
- 7,5% par le département de l'Oise.

La passe à poissons, adossée au barrage, est cofinancée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

#### Maître d'ouvrage :



#### Plan de relance:



#### Conduite d'opération :

Service Techniques de la Voie d'Eau  
subdivision EGT3  
Service Navigation de la Seine



#### Opération réalisée avec le concours financier de :



#### Maître d'œuvre :



#### Coordonnateur SPS :

